

Québec français



Adaptation et réadaptation du français, langue parlée et écrite

Guy Connolly

Number 40, December 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57214ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Connolly, G. (1980). Adaptation et réadaptation du français, langue parlée et écrite. *Québec français*, (40), 68–70.

Adaptation et réadaptation du français, langue parlée et écrite

*Chaque brebis ne peut brouter une herbe rare
que dans l'étroit rayon de la corde.* (Renan)

par guy connolly

Nous nous sommes tous aperçus, un jour ou l'autre, qu'il existait un écart parfois considérable entre ce que l'on peut dire et ce que l'on peut écrire. Un certain nombre d'entre nous poseront spontanément la question: *Ça l'avait coûté \$1? ou seulement \$0.90?* en «ajoutant» un *l* devant le verbe et en prononçant «piasses» et «cennes»; en revanche, nous nous heurterons à beaucoup de problèmes si nous voulons écrire cette même phrase en toutes lettres, et ce pour de nombreuses raisons.

«Ça ne s'écrit pas, ces choses-là!» Cet énoncé illustre, entre autres, deux phénomènes relevés en français québécois¹: la réduction des groupes consonantiques à la finale et l'épenthèse d'un *l* entre un verbe et son pronom sujet.

Dans le premier cas, certaines consonnes finales ont tendance à disparaître dans certaines conditions. On peut, en la simplifiant, énoncer la règle suivante: «Certaines consonnes sont élidées quand, dans un mot, elles se retrouvent après une consonne autre que *r* ou *l* et à la fin du mot.» Elle décrit le fait que le *t* de *récolte* se maintient, alors que celui de *contact* tombe, tout en réapparaissant dans *contacter*. Ainsi fonctionnent *insulte*, *Alpes*, *fourche*... d'une part, et *bicycle*, *casque*, *ministre*... à côté de *bicyclette*, *casquette*, *ministrable*... d'autre part. Dans l'énoncé du début, «piasses» et «cennes» ont aussi leur contrepartie: *piastromanie* et *centième* par exemple.

Le second cas est celui de l'insertion d'un *l* entre le pronom sujet et le verbe,

quand celui-là se termine par une voyelle et celui-ci commence par une voyelle; d'où un gênant hiatus. Dans *Ça l'avait coûté*..., il est facile de démontrer que *l* n'est ni pronom objet direct, ni forme emphatique d'un objet direct. Il en est de même dans *l₂ l₃a l'air assez fin!* *A⁴ l³envoi des cadeaux à tout le monde, Ça l³a pas de bon sens* et dans le slogan *Ça l³a du goût* («salad...»), qui vante les mérites d'un thé bien connu.

Les raisons pour lesquelles on ne transcrit pas telles quelles ces formes considérées comme marginales (bien que l'on rencontre le même genre de phénomène dans d'autres variétés de français ou dans d'autres langues) sont nombreuses et diverses; une des principales tient sans doute du caractère nécessaire de stabilité et d'uniformité du code graphique à l'intérieur de la francophonie. Il est néanmoins intéressant de se demander si le code graphique du français est dans l'impossibilité de les transcrire. Il ne l'est sûrement pas, comme en font preuve ses très nombreuses adaptations. Il **pourrait** les transcrire, mais ne le **veut** pas, ni ne veut en chercher les moyens, le phénomène étant trop marginal.

Toute langue a son lot de joies et de malheurs. L'un des problèmes du français écrit est qu'il doit «se fixer». Mais où? quand? comment? Le législateur et le grammairien interviennent, ne voulant pas que leur brebis aille brouter n'importe où.

Évolution n'égale ni amélioration ni dégradation

D'un autre côté, du latin vulgaire à l'ancien français, et au français moderne, l'orthographe d'un grand nombre de mots s'est modifiée pour en mieux refléter la prononciation. Quand le mot latin *longus* a perdu sa terminaison et a vu sa consonne finale s'assourdir, il a été orthographié *lonc*, sa nouvelle prononciation étant ainsi soulignée; le *g* ne s'entend plus, sauf dans quelques cas de liaison (*un long aparté*); l'orthographe contemporaine présente la qualité de permettre cette liaison (*g* s'assourdisant en /k/) et d'annoncer la forme au féminin. Ce phénomène d'érosion fait partie de la dynamique des langues. Le français standard connaît lui aussi un *l* comparable en plusieurs points à celui du québécois. Il s'agit de celui que l'on retrouve devant *on*. L'hiatus *que on* peut être résolu soit par élision du *e* (*qu'on*), soit par insertion de *l* (*que l'on*). De la même façon, on intercale souvent un *l* entre *si* et *on*, entre *quand* et *on*, etc. (*si l'on*, *quand l'on*). En revanche, il est moins fondé à l'initiale (*L'on conviendra que...*), où l'on ne peut invoquer les mêmes raisons d'euphonie. D'aucuns soutiendront, avec raison, que ce *l* est facile à introduire, d'autant plus qu'il correspond à l'article défini figurant dans l'ancien français *l'on* (= «l'homme», avec le sens indéfini de «les hommes»). Quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui senti comme étant un élément qui permet d'éviter l'hiatus. Quand la langue a été poussée à s'adapter, elle l'a fait.

Un autre cas révélateur est celui de *des* en français québécois (*J'ai peur des*

vampires et *J'ai peur des⁵ voir, les vampires*), comparé à celui du français « standard » (*J'ai peur des vampires et J'ai peur de les⁶ voir, les vampires*). Des est la forme contractée de la séquence sous-jacente *de + les*; il suffit de remplacer *vampires* par *sorcière* pour voir apparaître une séquence parallèle *de + la* (*J'ai peur de la sorcière et J'ai peur de la voir, la sorcière*). Le québécois parlé contracte souvent la séquence *de + pronom* (*de les* → *des*) de la même façon qu'il contracte *de + article* (*des*), contrairement au français « standard » (*de les* et *des*), qui considère que ce pronom est moins lié à *de* que l'article. Le québécois a ici fait preuve d'audace dans son procédé analogique, mais il est pénalisé, ne pouvant pas écrire *des* dans le cas de la séquence *de + pronom*.

À l'inverse, le Québécois fait preuve d'une analyse logique, cohérente et conservatrice de sa phrase quand il dit: *J'ai peur de d'autres vampires* (où *d'autres* est le pluriel d'un autre), alors que le « bon » français, par souci d'élégance, faisant fi cette fois de la logique, a décidé de retrancher le *de*; l'on se retrouve avec l'expression *avoir peur de* construite sans préposition. On obligera le Québécois à adopter la tournure française, surtout à l'écrit.

**« Oui Madame,
ça n'en prend du courage! »**

Certains locuteurs du français québécois voient leur *en*, pronom et adverbe pronominal, passer à *n'en*. Un *n* est introduit dans les phrases suivantes: à *n'en croire ma femme...*, *Ça n'en prend, du courage, i n'en parle encore, à n'en parle encore et l faut pas trop n'en faire?*. Il ne peut pas être comparé au *ne* explétif du français « standard » (*Je crains qu'il ne vienne*), qui, lui, recèle toujours une idée de négation, même dans un sens très large, et qui n'a rien d'euphonique. Or, dans les exemples ci-haut, on ne décèle aucune idée de négation et l'on semble avoir affaire à un problème d'euphonie. En effet, dans chaque cas, une voyelle orale précède une voyelle nasale (*a, i* ou *o + en*). *N'* permet d'éviter un hiatus, comme le font, ailleurs dans la langue, *l'* ou *-s* (prononcé /z/) ⁸. On avance l'hypothèse que ce *n* provient d'un *l* de soutien, transformé en consonne nasale devant une voyelle nasale. Plus audacieuse est l'hypothèse selon laquelle, dans *i n'en parle pas* et *a n'en parle pas* par exemple, *n'* est un élément de soutien plutôt que la première partie de la négation *ne...pas*. On pourra facilement s'en convaincre en considérant le fait que le même locuteur, s'il retranche *en* de sa

phrase, retranchera aussi *n'*, parce qu'il n'emploie pas la double négation (il dira plutôt *i parle pas* et *a parle pas* que *i ne parle pas* et *A ne parle pas*). Ainsi, l'on considérera que *n'* et *l'* dans *A n'en parle plus* et *A l'en parle plus* sont des variantes d'un même élément épen-thétique, celui qu'on retrouve dans *À n'en parle dans son livre*.

Le français n'est pas tenu de refléter ce phénomène dans sa graphie (et nous sommes très loin de ce moment!), mais il le **pourrait**, comme il le fait pour d'autres phénomènes, tout aussi « marginaux » dans la structure de la langue. Il ne le fera pas, en alléguant qu'il s'agit d'un cas isolé dans la langue et dans la francophonie, que ce *n'* entrerait en concurrence avec celui de notre sacro-sainte double négation et que la logique de notre langue en souffrirait... En attendant, quelques millions de locuteurs francophones sont amenés à croire qu'il s'agit là d'une tumeur cancéreuse.

**Il faut parfois tricher,
un peu...**

L'on s'attendrait à ce que la langue française structurée et écrite ne se plie jamais à de tels caprices. Il est révélateur de considérer les cas suivants. *Tout*, quand il signifie « très, entièrement », est adverbe et donc invariable. C'est ainsi que l'on distingue *Ils sont tout tristes* d'*Ils sont tous tristes*. Aussi écrit-on *Elle est tout attristée*; mais ici le *t* graphique se fait entendre (phénomène de liaison devant voyelle et *h* muet), ce qui donne une « impression de féminin » tout en respectant l'invariabilité de l'adverbe. En revanche, la consonne finale ne se fera plus entendre si l'adjectif qui suit commence par une consonne. La phrase *Les deux élèves sont tout tristes* est interprétée comme étant au masculin; si

l'on veut l'interpréter comme étant au féminin, il faut faire l'accord. Là seulement ressentira-t-on l'« impression de féminin » qui est nécessaire à notre intuition linguistique: *Les deux élèves sont toutes tristes* ⁹. Les grammaires françaises font donc état d'une exception « tout euphonique » à la forme de cet adverbe invariable: « *Tout* s'accorde devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré. » Pour régler ce problème, la grammaire aurait-elle appelé la casuistique à son secours?

Parfois elle nous honore de ses largesses, comme dans le cas de *jusque*, qui s'élide devant voyelle comme le fait *que* et tant d'autres morphèmes grammaticaux (*jusque chez moi* et *jusqu'à la maison*). Si, pour des raisons de métrique en poésie ou pour toute autre raison, nous ne voulons pas faire l'éllision, rajoutons un élégant *s*, ce qui nous vaudra d'ailleurs une liaison de plus (*jusques à midi*). L'on justifie ce *s*, qu'on nomme « adverbial », par analogie avec celui, étymologique cette fois, de *plus, moins, certes...* Mais n'essayons pas de jouer le même petit jeu avec *presque*, qui ne s'élide jamais (sauf dans *presqu'île*), ni ne prend d's adverbial, en dépit d'un évident hiatus graphique dans *presque à tous les coins de rue*. Même si nous nous appelons Mauriac ou Gide, on peut nous le reprocher un jour.

... beaucoup

Rappelons enfin un dernier problème, celui bien connu de la forme et de l'ordre de certains pronoms et de *y* à l'impératif affirmatif. L'ordre habituel est pronom + *y* (*Je t'y amènerai* et *Dépose-les-y*). Avec *moi* et *toi*, les formes attendues sont du type *Amène-moi-y*, que personne ne produit. *Amène-m'y* (à partir de la séquence élidée d'*Amène-me-y*) est considéré comme la forme « normale », mais est aussi jugé « barbare » par des grammairiens comme Thomas, Grevisse ou Littré; ils suggèrent d'avoir recours à un autre tour ou de dire tout simplement *Amène-moi*. Le français populaire évite l'hiatus en intercalant un *z* de soutien: *Amène-moi-z'y*. À ce jour, la grammaire n'a jamais voulu l'intégrer, principalement à cause de son origine populaire. On retrouve ailleurs, pourtant, des phénomènes tout à fait comparables: *Parle-lui* et *Parles-en*, *Deux cent deux enfants* et *Deux cents enfants*, *Il va bien?* et *Va-t-il bien?*... Vaugelas et Littré ont même suggéré une inversion: *Amènes-y-moi*, pour contrer le fameux et putride *moi-z'y*. C'est l'impasse totale: la forme « normale » n'est pas « correcte »! Ce problème ébranle sérieusement (mais heureusement localement) le fonctionnement de la langue. Les grammairiens l'esquivalent.

DEVINETTE *

D'une part, on a la phrase *Ils n'ont pas peur des fantômes, avec expression de la négation (ne pas)*. D'autre part, on a la phrase *Ils n'ont peur que des fantômes, avec expression de la restriction (ne que)*. Dans la phrase *Ils n'ont pas peur que des fantômes, avec expression et de la négation et de la restriction, il manque un ne*. Où est-il passé ?

* Sans réponse apparente, mais seulement sous-entendue.

Standardisation et marginalisation

En dernière analyse, il est important de souligner que quelques grands mécanismes (érosion, analogie, adaptation, etc.) sont à l'œuvre dans l'évolution de toutes les langues, les obligeant à des restructurations. Ils touchent plusieurs formes originales du français québécois, qui doit composer avec un code graphique commun, pour des raisons de stabilité et de communication avant tout, à l'ensemble de la francophonie.

Nous avons voulu montrer, au cours de cette étude de cas, que la langue française a dû s'adapter, en procédant parfois de manière fort détournée, pour rendre compte d'un certain nombre de phénomènes à première vue secondaires. Ceux-ci se sont vus reconnus à cause du pouvoir de standardisation et de diffusion de l'écrit, alors que d'autres se sont vus marginalisés. Il convient aussi de remarquer que ce sont les formes d'origine populaire, plus que les formes d'un niveau soutenu, qui souvent à la fin s'imposent. Elles semblent correspondre, entre autres, au « génie de la langue » et à son évolution normale. Elles ont fréquemment l'avantage de la concision et de l'économie, qualités d'une langue vantées ici, décriées là. ■

¹ Ils sont beaucoup plus accentués dans les variétés populaires de français québécois et on les retrouve aussi dans plusieurs variétés de français de France.

² Représentation graphique commode pour la prononciation de *il*: *Il parle fort*.

³ Ici encore, il s'agit d'un *l* de soutien, et non de celui de *il* ou de *elle*, dont on peut montrer qu'il est presque toujours éliminé, ni du résultat de la transformation d'un *ne*, quand on ne rencontre presque jamais de double négation.

⁴ Représentation graphique commode pour la prononciation de *elle* dont la consonne est tombée; en français populaire québécois, lorsque le son /è/ se retrouve à la finale d'un mot, sa réalisation tend vers le /a/ (p. ex. *Je buvais mon lait au complet*).

⁵ Parfois prononcé avec un léger allongement de la voyelle.

⁶ Où seul le *e* muet est effacé.

⁷ Dans d'autres variétés de français ou dans d'autres occasions, on pourrait élider *ça* (*c'en prend*), transformer le *il* qui a perdu son *l* en une semi-voyelle («y'en») ou encore se servir de la consonne graphique finale de *trop* pour faire une liaison (*trop en*).

⁸ Par exemple dans *que l'on* ou dans *les enfants*.

⁹ Et si l'on fait l'accord en genre, il faut bien faire celui en nombre.

Et les droits d'auteur ?

Comment ne plus vous sentir coupable

grâce au plan de dégage-
ment automatique des droits d'auteur[©]

Pour reproduire, en toute légalité, les articles qui paraissent dans *Québec français*, nous vous offrons un contrat standardisé qui vous permet d'évaluer le montant exact de vos redevances en droits d'auteur et de les acquitter sans complication administrative.

FORMULAIRE DE DÉGAGEMENT DES DROITS D'AUTEUR

Titre de l'article:

Nom de l'auteur: Numéro de la revue:

Nombre de pages:

Nombre de copies effectuées:

Nom de l'organisme:

Date:

Adresse:

Personne responsable:

La reproduction d'une page de revue est fixée à 0,10\$ par exemplaire*.

Coût unitaire: 0,10\$ × (nombre de pages) × (nombre de copies) = ... \$

Montant versé: \$

Cette formule, dûment remplie et accompagnée du paiement, constitue votre contrat.

Remarque importante:

Cette procédure vaut uniquement pour les reproductions à des fins non commerciales. En aucun cas, on ne pourra vendre les reproductions effectuées sous la foi de ce contrat.

POUR DES COPIES PARFAITES, ACHETEZ PLUTÔT LA REVUE!

Renvoyez à Québec français

C.P. 9185

QUÉBEC

G1V 4B1

* Ce tarif est sujet à changement sans préavis.